

## **TERMES DE REFERENCE**

\*\*\*\*\*

### **Atelier de lancement du projet**

#### **La transition énergétique et l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur horticole en Guinée et au Sénégal**



**Juin 2022**



## I. Contexte et justification

L'accès à l'énergie constitue un préalable au développement. Pourtant près d'un milliard de personnes, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, n'ont pas accès à l'électricité<sup>1</sup>. Les solutions habituelles d'électrification à travers la construction de centrales thermiques présentent plusieurs écueils : phases de déploiement longs, fluctuation des prix des combustibles fossiles, moyens de productions émetteurs de CO<sub>2</sub>.

De plus, dans un contexte de pandémie à la Covid-19 et de changement climatique, le consensus s'oriente vers la promotion de solutions écoénergétiques dans les activités productives telles que l'agriculture. Dans l'agriculture, la chaîne de valeur de l'horticulture en plein essor contribue respectivement à hauteur de 16% et 5% du PIB au Sénégal et en Guinée. C'est un secteur qui mobilise fortement les femmes. Par ailleurs, le principal poste de dépense est l'exhaure qui pour les femmes, lorsqu'elle est manuelle est assez pénible et chronophage. Quand elle est mécanisée avec les motopompes diesel/essence, elle représente une charge financière conséquente.

Le développement des technologies solaires et la chute récente du prix des matériaux (panneaux solaires et batteries)<sup>2</sup> offrent une alternative réelle pour les États africains. D'autant plus que le Sénégal et la Guinée sont particulièrement dotés en ressources solaires avec des temps d'ensoleillement estimés entre respectivement 3000 et 2000 heures. Dans ces pays, la transition énergétique s'amorce. Le Sénégal a initié le Programme National d'Électrification Rurale (PNER) avec la mise en place de 8 centrales solaires et la centrale éolienne de 158 MW. En Guinée, la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) d'ici 2030 vise la couverture d'environ 30 000 ménages en hydroélectricité et en solaire. Le développement de solutions éco-énergétiques dans les CV où les femmes sont fortement présentes pourrait contribuer à renforcer leur autonomisation économique.

Le consortium IPAR - CECI a initié le projet de recherche sur **la transition énergétique pour l'autonomisation économique des femmes à travers la chaîne de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal** pour documenter ces processus. Financé par le CRDI, ce projet a pour objectif général d'améliorer l'autonomisation économique des femmes en générant des connaissances sur l'adoptabilité et le potentiel d'autonomisation de différentes solutions écoénergétiques dont les pompes à énergie solaire pour la gestion de l'eau dans la CV horticole pour recommander la promotion à grande échelle de ces solutions dans le cadre de la transition énergétique. Spécifiquement, il s'agit : de répertorier les solutions écoénergétiques à faible émission pour la gestion de l'eau et leur niveau de contrôle par les hommes et les femmes dans la CV horticole (i) ; d'évaluer les solutions écoénergétiques en

---

<sup>1</sup><https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2018/04/18/access-energy-sustainable-development-goal-7>

<sup>2</sup><https://www.ledevoir.com/environnement/701346/le-prix-des-panneaux-solaires-en-chute-libre-depuis-20-ans>



mesurant l'amélioration de la rentabilité, de l'efficacité, de la pénibilité, et du temps de travail des femmes et des hommes (i) ; de déterminer l'impact de l'accès et du contrôle de ces technologies solaires par les femmes sur leur capacité d'agir et leur autonomisation sociale et économique (ii) ; et d'identifier les conditions pour un passage à l'échelle des techniques de l'irrigation solaire dans les CV horticoles et d'autres CV.

## II. Objectifs

L'objectif général de cet atelier est de procéder au lancement officiel du projet à travers des échanges avec les acteurs et les parties prenantes clés sur les objectifs, le plan de mise en œuvre du projet et les résultats du projet.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- De présenter le projet aux différentes parties-prenantes ;
- De présenter et de discuter l'approche méthodologique et les résultats préliminaires issus des diagnostics rapides
- D'identifier avec les parties prenantes les synergies possibles avec les initiatives en cours sur l'efficacité énergétique pour l'autonomisation économique des femmes.

## III. Résultats attendus

Au terme de cet atelier, il est attendu les résultats suivants :

- Le projet est officiellement lancé ;
- Les résultats préliminaires et la méthodologie sont discutés ;
- Un dialogue est établi entre les parties prenantes porteuses d'initiatives sur l'efficacité énergétique pour l'autonomisation économique des femmes.
- Le rapport du lancement est disponible.

## IV. Méthodologie

L'atelier de lancement se déroulera sur une demi-journée le mercredi 15 juin 2022 à l'hôtel Fleur de Lys (Point E) en format hybride : en présentiel et en ligne via ce lien ZOOM

Deux sessions principales alimenteront l'atelier à savoir :

- Une session de présentation du projet,
- Une session de partage et de discussions



## V. Programme de l'atelier

Lancement 15 juin 2022		
Horaire	Activités	Responsables
08h30- 9h00	Accueil des participants	
9h00 - 10h00	- Cérémonie d'ouverture (Ministère de la femme, IPAR, CRDI, CECI, Direction de l'horticulture,...)	
10h00 - 10h:30	Pause-café	
10h 30 - 12h00	- Présentation de la situation sur les énergies renouvelables en Afrique et au Sénégal (10 mn) - Présentation du projet (10 mn) - Présentation des résultats du diagnostic au Sénégal (10) - Présentation des résultats du diagnostic en Guinée (10) - Présentation de la méthodologie (15mn) - Présentation d'un Projet de la cohorte GROW (10 mn)	
12h00-13h00	Discussions	
13h -13h	Cérémonie de Clôture	
13h30- 15h00	Pause -déjeuner	